



20, rue du Comte de Flandre
20, Graaf van Vlaanderenstraat
Bruxelles - 1080 - Brussel
Tél: 02/412.37.51
E-mail :
molenbeek@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be
Service/Dienst : SECRETARIAT
Réf/Ref : 8682
Annexes/Bijlagen : /

Monsieur Michaël Vossaert
Conseiller communal
rue de la Sonatine 91
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 23 mars 2018.

Objet: votre question écrite du 1^{ER} février 2018 relative à l'avancement du projet « Maison des Béguines ».

Monsieur le Conseiller communal,

Suite à votre question écrite du 1^{er} février 2018 concernant le projet « Maison des Béguines », nous vous informons que les asbl porteuses du projet ont été reçues par le Collège. Le Collège a manifesté son désir de soutenir le projet.

Lors de rencontres avec les instances européennes, le projet a été introduit par les représentants de la Commune afin qu'une réflexion soit entamée pour insérer la « Maison des Béguines » dans l'un ou l'autre programme financé par l'Europe.

Le Collège a également décidé d'apporter son soutien financier à hauteur de 5.000 €. Une décision de Collège passera prochainement dans ce sens.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire communal,

Jacques DE WINNE.

La Bourgmestre,

Françoise SCHEPMANS.

De : Michaël Vossaert [mailto:mvossaert@defi.eu]

Envoyé : jeudi 1 février 2018 15:01

Objet : Question écrite : L'état d'avancement du projet « La Maison des Béguines ».

L'état d'avancement du projet « La Maison des Béguines ».

Le dimanche 24 septembre 2017 marquait un tournant pour la rue des Béguines à Molenbeek. Le projet d'une nouvelle maison de quartier – la Maison des Béguines voyait le jour. Ce projet est porté par trois ASBL : Make it Real, Zonnelied et Atouts Jeunes qui forment « le collectif des Béguines ».

Il est donc nécessaire d'avoir un suivi sur la situation depuis le lancement du processus de financement participatif en septembre censé permettre la mise en place d'une maison communautaire qui abritera les projets des associations du quartier sur une longue durée. L'ouverture officielle de la maison de quartier est prévue pour ce printemps.

- Quel est l'état d'avancement du projet ?

- Le projet initial prévoyait un financement participatif à hauteur de 17 000 euros. Or, sur la plateforme dédiée à cet effet, il est indiqué que seulement 2870 euros ont été récoltés, soit 17% de la somme nécessaire pour le lancement du projet.^[1] Quelles solutions budgétaires seront dégagées ?

^[1] <https://www.growfunding.be/surprise>

Michaël Vossaert

Député bruxellois et conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean
02/549.66.14 - 0486/70.00.37 | mvossaert@defi.EU | defi.EU

DÉFI - Démocrate Fédéraliste Indépendant

Siège bruxellois : 127, chaussée de Charleroi, 1060 Saint-Gilles
Siège wallon : 100, rue des Brasseurs, 5000 Namur



Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité